



La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche d'adultes responsables pour combler ce poste à l'École communautaire La Voie du Nord (Maternelle à 12^e année) :

Auxiliaire – 2,00 heures par jour
Catégorie salariale 2

Poste permanent

Les candidat(e)s doivent :

- détenir un certificat d'auxiliaire en enseignement (atout)
- posséder un diplôme d'études secondaires
- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit
- avoir d'excellentes habiletés de communication
- avoir des connaissances en informatique
- démontrer la capacité de travailler en équipe et avoir de l'entregent
- démontrer de l'enthousiasme, de la débrouillardise et une ouverture d'esprit
- collaborer étroitement avec l'équipe-école
- adhérer à la philosophie de l'école
- adhérer à la philosophie d'inclusion
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire

Il sera un atout si le/la candidat(e) :

- a suivi des cours dans le domaine de santé, RCP et/ou premiers soins

Échelle salariale : Catégorie salariale 2 – 23,21 \$ à 27,40 \$

L'entrée en fonction se fera dès que possible.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae en français et trois (3) noms de référence à la direction de l'école avant **16 h, le 28 septembre 2022**.

Madame Nicole Nicolas, directrice
École communautaire La Voie du Nord
Case postale 1223 Station Main
271, chemin Weir
Thompson (Manitoba) R8N 1P1

Courriel: nicole.nicolas@dsfm.mb.ca

Téléphone : (204) 778-8699

Télécopieur : (204) 778-5465

La Division scolaire franco-manitobaine se fait un devoir d'offrir une expérience englobante et sans obstacles aux personnes qui ont des besoins en matière d'accessibilité. Il est possible de demander des mesures d'adaptation à tout stade du processus de recrutement. Pour faire demande en confidentialité, envoyez un courriel au Service des ressources humaines : ressources.humaines@dsfm.mb.ca afin qu'il soit possible de prendre les dispositions nécessaires. N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre l'originale d'une vérification du casier judiciaire appelé à travailler auprès des personnes vulnérables et l'originale d'une vérification du registre concernant les mauvais traitements récents de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur avant d'entrer en poste. Les coûts associés aux vérifications sont la responsabilité du candidat retenu.

Numéro de poste : 73-AUX-22